

certaines députés ministériels ont enjôlé certains députés à ma gauche pour revenir...

Une voix: A votre extrême gauche.

L'hon. M. Lambert: A mon extrême gauche et un ou deux immédiatement à ma gauche. Ils sont revenus sur leur opinion quant à savoir si le gouvernement pouvait être défait. C'est ce qui leur a permis de continuer à vivre. Évidemment, nous avons ensuite eu la comédie continuelle du gouvernement qui présentait une motion de rechange que rejetait M. l'Orateur parce qu'elle était contraire au Règlement. Cet effort était vraiment déplorable. Parlons de la vieille bagnole qui reprend la route! C'était un piteux exemple d'une administration qui ne sait pas à quoi elle veut en venir. De toute façon, la surtaxe est automatiquement entrée en vigueur. Puis, à la suite de la prolongation en mars de l'année dernière, le ministre des Finances a franchement admis qu'il ne se proposait pas de la maintenir et qu'elle allait disparaître le 31 décembre. Lorsqu'on lui a rappelé ses paroles, il a répondu: «Eh bien, c'était notre intention.» Après le mois de décembre, la taxe allait disparaître. Elle devenait sans objet à partir de ce moment-là. Elle avait d'abord été imposée comme mesure anti-inflationniste, c'est ce qu'on prétendait du moins, à la fin de décembre et au début de février 1968. Le député était absent à l'époque, mais il y avait crise financière, le dollar était en péril.

Il y avait des pressions à ce moment-là, c'était une des conditions imposées par les autorités financières qui prenaient des mesures pour réduire l'inflation. C'était reconnaître le problème de l'inflation bien tard de la part du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) qui agissait en tant que ministre des Finances à l'époque; on nous avait donné toutes sortes d'assurances auparavant au sujet des problèmes de l'inflation. C'était donc une mesure anti-inflationniste. L'année dernière, au mois de mars, il a semblé qu'elle allait disparaître, mais en même temps, le ministre proposait des limitations au crédit à la consommation. Je ne sais pas sur quel pied il dansait puisque d'une part il affirmait que l'inflation se relâchait, à preuve, la surtaxe anti-inflationniste allait disparaître, et que d'autre part il y avait ces limitations au crédit à la consommation qui devraient entrer en vigueur en juin 1970.

Mais d'une façon ou d'une autre, le ministre en est venu à nous dire que le gouvernement prenait certaines mesures monétaires et fiscales pour commencer à libérer l'économie. Pourquoi proposer de restreindre le crédit à la consommation? Qui essaie-t-on duper? On ne les a jamais proposées sérieusement, mais on en a laissé planer la possibilité. Même en janvier et février derniers, à l'expiration des restrictions volontaires des prix, quelles qu'elles aient été, et quand les prix ont subi certains changements, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) n'a-t-il pas dit qu'on devrait peut-être envisager certaines restrictions coercitives des prix et des salaires? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit à la Chambre il n'y a pas si longtemps qu'il était convaincu que le Parlement avait le pouvoir constitutionnel d'imposer des restrictions coercitives des prix et des salaires. Mais que propose-t-on dans le budget? D'augmenter la consommation. Des mesures visant strictement à augmenter l'achat des produits de

[L'hon. M. Lambert.]

consommation coûteux, sous prétexte de stimuler l'économie. Le ministre est-il donc atteint de schizophrénie?

L'année dernière jusqu'en juillet nous avons eu une réglementation du crédit à la consommation destinée à restreindre la vente d'articles coûteux. Cette réglementation était censée être anti-inflationniste. Puis, maintenant, l'impôt anti-inflationniste est censé disparaître. Et en décembre dernier, il y a eu un mini-budget qui l'a imposé. Pourquoi? Il n'est plus une mesure anti-inflationniste, mais simplement une source de recettes.

L'hon. M. Stanfield: On a eu raison de l'inflation.

L'hon. M. Lambert: Le chef de l'opposition a tout à fait raison puisque le premier ministre a dit ici même, ou peut-être dans les couloirs de la Chambre, que le gouvernement avait eu raison des problèmes de l'inflation. Et maintenant, du jour au lendemain, on n'en a plus besoin comme source de recettes. L'inflation, semble-t-il, est encore une fois vaincue.

L'hon. M. Stanfield: On a eu raison du chômage aussi.

L'hon. M. Lambert: Et la surtaxe est supprimée. En décembre, nous avions besoin des 320 millions de dollars que la surtaxe devait nous rapporter, mais il semble qu'on n'en ait plus besoin maintenant. Alors où en sommes-nous? Revenons-nous à une politique qui encourage le consommateur à acheter? Faut-il inciter le consommateur à dépenser son argent? Si telle est la situation qu'en est-il de la réglementation des salaires et des prix? Qu'en a-t-on fait? Est-ce qu'elle n'était qu'une trique que le ministre de la Consommation et des Corporations aime à exhiber de temps en temps pour étaler la dignité de son poste et prouver que son ministère existe?

Un pas en avant, un pas en arrière et un petit mouvement latéral; on peut dire que le gouvernement actuel nous en fait voir de toutes les couleurs dans le domaine de l'économie. Va-t-il y avoir davantage de prêts à la consommation? Va-t-on encourager les particuliers à s'acheter de petits hovercrafts et tous ces autres jouets de riches? Va-t-on encourager les Canadiens à se lancer dans de folles dépenses afin d'assurer ainsi la relance de l'économie? Après tout le budget présenté en décembre était destiné, selon le ministre lui-même, à stimuler l'économie. Je reconnais que la réimposition de la surtaxe de 3 p. 100 avait quelque chose d'assez paradoxal dans un budget destiné à stimuler l'économie si l'on songe que le gouvernement tenait, selon ses propres dires, en réserve toute une série de programme de travaux publics. Certains de ces projets avaient été extraits des fonds de tiroir au milieu d'un grand déploiement publicitaire. Il y a eu surtout de l'ostentation et peu de dépenses.

● (12.50 p.m.)

Le gouvernement a dit que d'autres fonds seraient investis dans le logement, que des prêts seraient faits aux provinces où l'indice du chômage était particulièrement élevé. En l'occurrence, le gouvernement devrait faire cavalier seul. En décembre dernier, on n'encourageait ni l'entreprise ni les particuliers à stimuler de leur côté l'économie, autrement dit, à promouvoir l'économie, autrement dit, à promouvoir l'emploi. Il y a plus qu'un paradoxe dans la désarticulation de l'inflation et du chômage, dans l'engagement direct du gouvernement